

Livange, 15 juin 2017

# Communiqué de presse

**conjoint des organisations syndicales OGBL et LCGB et des fédérations de gestionnaires du secteur d'aides et de soins et du secteur social signataires de la convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aides et de soins et du secteur social (SAS)**

Les organisations syndicales OGBL et LCGB et les fédérations de gestionnaires du secteur d'aides et de soins et du secteur social informent qu'ils ont validé un protocole d'accord relatif à la Convention collective de travail pour les salariés du secteur SAS qui sera signé demain matin, 16 juin 2017.

Après de longs mois de discussions et de négociations, les deux parties ont réussi à se mettre d'accord sur un texte qui transpose les revalorisations de carrières intervenues dans la fonction publique tout en respectant le cadre budgétaire accordé par le Gouvernement.

Ce protocole d'accord doit à présent être validé par les instances de décision des partenaires de négociation ainsi que par le Gouvernement avant d'entrer en vigueur le 1er octobre 2017.

## **OGBL**

60 boulevard J.-F. Kennedy  
L-4170 Esch-sur-Alzette  
Téléphone : (+352) 54 05 451

## **LCGB**

11, rue du Commerce  
L-1351 Luxembourg  
Téléphone : (+352) 691 73 30 27

## **Fédération COPAS asbl**

Rue de Turi  
L-3378 Livange  
Téléphone : (+352) 27 17 22 21

## **Entente des Foyers de Jours asbl**

4, rue Joseph Felten  
L-1508 Howald  
Téléphone : (+352) 46 08 08 300

## **Entente des Gestionnaires des Centres d'Accueil asbl**

4, rue Joseph Felten  
L-1508 Howald  
Téléphone : (+352) 46 08 08 200

## **Entente des Gestionnaires des Maisons de Jeunes**

87, route de Thionville  
L-2611 Luxembourg  
Téléphone : (+352) 26 29 32 31

---